

Risque de mycotoxines récolte 2011

1. Introduction

Le groupe de travail « Sécurité alimentaire » de swiss granum s'est réuni le 7 juillet dernier, afin d'apprécier le risque de mycotoxines (Déoxynivalénol : DON) et d'adapter en conséquence les recommandations au niveau de la prise en charge. Pour ce faire, tous les résultats disponibles des taxations et prévisions de fusarioses des épis ont été pris en compte. Il s'agissait en particulier des sources d'information suivantes : système de prévision des fusarioses « FusaProg » (www.fusaprolog.ch) d'Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, essais variétaux d'Agroscope Changins-Wädenswil ACW, essais variétaux pratiques de swiss granum, effectués en collaboration avec le Forum Ackerbau et le Groupe cultures Romandie, essais et observations de différents services cantonaux et des firmes privées.

2. Rétrospective sur une récolte 2010 sans problème

Les échantillons de blé panifiable analysés lors de la récolte 2010 dénotaient une contamination en DON similaire à celle de 2008. La situation était légèrement plus mauvaise que la bonne situation obtenue pour la récolte 2009, néanmoins sans être préoccupante. De nombreux échantillons avaient subi une faible contamination, majoritairement situées en dessous de 0.75 mg/kg DON.

3. Risque inférieur pronostiqué pour la récolte 2011 de blé d'automne

D'après les observations et données en notre possession, les attaques prévisibles de fusarioses des épis sont pour le blé d'automne globalement d'un niveau inférieur à l'année précédente. D'après le système de prévision « FusaProg », les jours favorables aux infections de fusarioses durant la floraison du blé étaient peu nombreux et nettement moins fréquents qu'en 2010. Ceci s'explique par les conditions sèches du printemps, avec des précipitations peu fréquentes durant la floraison précoce du blé en 2011.

A noter que pour les blés printemps, le risque d'infection a été estimé comme étant élevé, vu que la période de floraison a eu lieu plus tardivement, avec des conditions d'infection favorables. On rappellera toutefois que des symptômes de maladie sur les épis ne donnent pas une indication fiable quant à la contamination des grains par des mycotoxines. Il faudra attendre les résultats de notre programme d'analyses et des analyses effectuées par les entreprises avant de pouvoir tirer des conclusions définitives.

4. Bases légales

Swiss granum souligne que les bases légales présentes dans les documents de référence suivants sont à respecter par l'entier de la filière de transformation.

- « Ordonnance sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires » (OSEC ; RS 817.021.23 ; http://www.admin.ch/ch/f/rs/c817_021_23.html).
- Concentrations maximales pour l'aflatoxine B₁ figurant dans le livre des aliments pour animaux (OLAIA, RS 916.307.1 ; http://www.admin.ch/ch/f/rs/c916_307_1.html)
- Valeurs d'orientation définies par l'UE et reprises par la Suisse pour la ration des porcs, des bovins et de la volaille (http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/de/oj/2006/l_229/l_22920060823de00070009.pdf).

5. Recommandations importantes

Au vu de la situation actuelle, swiss granum met en avant les recommandations suivantes, éditées par les spécialistes de la branche et adressées aux centres collecteurs ainsi qu'aux moulins :

- Contrôle visuel de la qualité des lots à la prise en charge et à la livraison. Demander aux agriculteurs s'ils ont observé des épis atteints de fusarioses. Attention particulière en cas de précédent maïs et / ou de travail minimum du sol sans enfouissement des pailles, ainsi que pour les blés de printemps.
- En cas de grains visuellement atteints de fusarioses (grains avec des tâches roses ou grains « ratatinés » et mal formés), stocker si possible le lot séparément. Si un test rapide⁽¹⁾ peut être effectué avant la prise en charge, le stockage séparé n'est nécessaire qu'en cas de résultat positif. Dans tous les cas, la cellule des lots douteux devra être soumise à une analyse HPLC avant toute commercialisation ou utilisation de la marchandise. Pour ce faire, on prélèvera un échantillon global représentatif⁽²⁾ duquel un échantillon de laboratoire sera constitué.
- Pour mémoire, éliminer les déchets de triage qui ne doivent en aucun cas être écoulés dans le secteur fourrager (voir feuille d'information sur l'élimination des corps étranger).
- Les résultats d'analyses effectuées sur des lots homogénéisés et prêts à la commercialisation seront transmis à l'acheteur de la céréale, afin de limiter les frais totaux d'analyses. Pour toute incertitude liée à la présence éventuelle de mycotoxines, veuillez en discuter préalablement avec l'acheteur.
- D'autres informations sont à puiser dans les recommandations de la branche pour prévenir les risques de contamination en mycotoxines dans les céréales (document disponible sur notre site : www.swissgranum.ch, menu prise en charge / sécurité alimentaire).

Berne, le 12 juillet 2011
swiss granum

¹ Adresses utiles pour les tests rapides : www.charm.com, www.neogen.com, www.r-biopharm.com, www.aokin.de

² Prélever à l'échantillonneur automatique un échantillon global d'au moins 10 kg, duquel un échantillon de laboratoire d'au moins 1 kg sera constitué et analysé.